



**SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE S.A.**  
**NATIONAL REFINING COMPANY LTD.**

DÉCISION N° **010** /SONARA/DG/CAB DU **17 DEC 2018**

PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°060.18

À L'ENTREPRISE HYDRAC,

POUR LE "CONTROLE RADIOGRAPHIQUE NUMERIQUE DES POINTS SINGULIERS 2018".

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA,**

- Vu la Constitution ;  
Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;  
Vu le décret n°73/135 du 24 mars 1973 portant création d'une Société Nationale de Raffinage ;  
Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;  
Vu la résolution unique du Conseil d'Administration du 15 février 2013 portant nomination du Directeur Général de la Société Nationale de raffinage ;  
Vu la résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;  
Vu la résolution n°02/CA/2018, adoptant les Modalités de Passation des Marchés de la SONARA ;  
Vu la correspondance n°CIPM/S005/PA/060.18 du 30 Novembre 2018 portant proposition d'attribution du Marché n°060.18 ;  
Vu l'article 7(1) des Modalités de Passation des Marchés de la SONARA,

**DÉCIDE :**

**Article 1:** Le Marché n°060.18, attenant au Dossier d'Appel d'Offres (DAO) n°060.18/AONO/SONARA/CIPM/2018 du 18/10/2018, est attribué à l'entreprise dénommée **HYDRAC**, B.P. 12806 Douala, pour une valeur Toutes Taxes Comprise de **FCFA 32.793.750** (*trente-deux millions sept cent quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante francs*), et un délai d'exécution de **Huit (08) semaines**;

**Article 2 :** La présente Décision qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistrée, puis diffusée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, de même que dans toutes autres publications habilitées.

Le Directeur Général,



Ibrahim TALBA MALLA

**Ampliation :**

- (1) MINMAP - (2) ARMP - (3) HYDRAC - (4) CIPM/SONARA - (5) Chrono - (6) Archives



Head Office / Siège Social Cape Limboh - P.O. Box / B.P. 365 Limbe · République du Cameroun / Republic of Cameroon

Tel.: (237) 233 33 22 38 / 233 33 22 39 / 233 42 38 15 / 233 42 38 17 · Fax: (237) 233 33 21 88 / 233 42 34 44 · [www.sonara.cm](http://www.sonara.cm)

Société Anonyme au Capital de 19 560 062 500 F CFA · TPPRR/RC/LBE/2002/B/033 · N° de contribuable: M 1276 0000 0247 N